

<https://saint-fons.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article97>

Documents type dossier classe de découverte

- Sorties Scolaires -



Date de mise en ligne : dimanche 19 décembre 2021

Copyright © Circonscription de Saint Fons - Tous droits réservés

La demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitée(s) doit s'effectuer par l'enseignant, sur la plateforme SortieSco, accessible via le portail Arena.

Les délais de traitement à respecter sont les suivants :

- 12 semaines avant la sortie scolaire pour un voyage à l'Etranger
 - 10 semaines avant la sortie scolaire pour un voyage hors département
 - 7 semaines avant la sortie scolaire pour un voyage dans le département du Rhône
- Attention ces délais s'entendent hors vacances scolaires !

En amont, votre projet pédagogique doit être envoyé au CPC EPS pour ensuite être validé par l'IEN.

Vous trouverez ci-dessous tous les documents type pour constituer votre dossier.

Le CPC EPS est à votre disposition pour vous aider à constituer vos dossiers.

Site de l'IA du Rhône, sorties scolaires

<https://www.ac-lyon.fr/rhone-sorties-et-voyages-scolaires-121798>

Site Eduscol, sorties scolaires (MAJ septembre 2023)

<https://eduscol.education.fr/2268/sorties-et-voyages-scolaires-dans-le-premier-degre>

Circulaire du 13/06/2023 - Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>